



RECOREN-ONG

Cadre de dialogue pour la bonne gouvernance extractive

ETAT DE LIEU DE L'OR ARTISANAL DU HAUT-UELE

1. Contexte

L'environnement économique de la province est marqué par des potentialités naturelles et du sous-sol énormes (or, diamant, fer, bois, cours d'eau, etc.) et des potentialités touristiques importantes (les vestiges, les fortifications à Ibambi, les sanctuaires de la Bienheureuse Sr. Anoalite à Wamba et à Bafwabaka) capables de propulser la croissance économique et le développement des populations locales. Malheureusement, toutes ces richesses ont toujours été spoliées et n'ont jamais profité suffisamment à la population.

Le Haut-Uélé possède un sol fertile favorisé par un climat tropical humide fortement influencé par l'altitude. Cette fertilité du sol favorise la production de différents produits : manioc, café, haricot, igname, patate douce, riz, ail, banane, soja, choux et d'autres légumes. Les activités économiques sont, pour la plupart, à caractère individuel et familial. La population autochtone vit principalement de travaux agricoles, d'élevage et de commerce. De nombreux jeunes s'orientent vers les travaux d'orpailage ou de moto-taxi. Cette entité se distingue aussi par ses vocations agro-pastorale, forestière et minière. A cause de son enclavement, le moyen de transport longtemps utilisé a été le vélo. Cela n'a pas favorisé les activités commerciales.

Le problème majeur est la manifestation même de la pauvreté généralisée qui sévit dans le pays, la pauvreté intellectuelle (analphabetisme), la pauvreté socio-économique (manque d'eau potable), inexistence des marchés agricoles, impraticabilité des routes de desserte agricole, ...) avec un petit redressement économique actuellement.

Dans cette contrée, l'or a été découvert dans une série de filon superposée et allongée pour la première fois dans la rivière Agola au



RECOREN-ONG

Cadre de dialogue pour la bonne gouvernance extractive

Nord-Est de la RD Congo en 1903 par les prospecteurs australiens. Ils ont baptisé la zone du nom de chef local Kilo(Ituri). Une autre découverte a été faite par eux dans la rivière Moto, un peu plus au Nord. D'où le nom de l'Office de mines d'or de Kilo- Moto (OKIMO), devenu actuellement la Société de mines d'or de Kilo- Moto (SOKIMO) vers Watsa, Faradje. Les territoires de Wamba et Dungu en eux seuls aussi regorgent plusieurs carrières d'or concentrées autour des grandes agglomérations comme Niania, Wamba, Gbonzunzu, Bolebole, Mambati...

Plusieurs creuseurs se sont constitués en coopératives mais dont sont faiblement organisées et non opérationnelles.

L'Etat joue un rôle réglementaire, notamment dans l'institution d'une zone d'exploitation artisanale qui est faite par voie d'Arrêté du Ministre après avis de la Direction des Mines et du Gouvernement de la province concernée. Comme stratégie, l'Etat, le premier acteur, devrait être présent dans toutes les carrières d'or à travers ses différents services et administrations. Dans ces sites miniers artisanaux du haut-Uele on retrouve plusieurs catégories d'acteurs intervenants :

a) Les grands exploitants

Ce sont des orpailleurs qui sont les détenteurs des cartes d'exploitant artisanal en cours de validité pour la zone concernée et sont ainsi appelés propriétaires de la carrière ou PDG (Président Délégué Général). Ils possèdent généralement les facteurs de production et un fond de roulement plus ou moins élevé. Ce capital leur permet d'engager dans leur unité de production de la main d'œuvre. Ces grands orpailleurs possèdent souvent des motopompes qui les aident à vider les puits pendant les travaux de creusage, d'autres utilisent des dfragues sur les rivières.

b) Les petits exploitants



RECOREN-ONG

Cadre de dialogue pour la bonne gouvernance extractive

Ils sont les plus nombreux. C'est parfois même toute la famille au complet qui s'engage à l'exploitation de l'or. Pour la plupart, l'orpaillage se présente comme une stratégie de survie, « (...) un marché self-service et anarchique, à la limite de l'informel et duquel le pays ne tire en réalité aucun profit substantiel. Tout au plus permet-il aux masses désœuvrées de s'assurer une certaine survie.

La quasi-totalité de petits exploitants n'a pas d'autorisation d'exploitation. Ils exploitent soit dans la clandestinité (illégalité) soit dans des zones gérées par les grands exploitants qui ont des cartes d'exploitation artisanale. Dans l'incapacité de se procurer les moyens de productions de masse, ils se contentent de creuser la terre à la recherche de pierres ou encore de ramasser celles rejetées par les grands exploitants.

Les grands exploitants et même quelques petits exploitants se font souvent aider par les ouvriers journaliers.



c) Les ouvriers journaliers

Réseau des Environnementalistes et Communicateurs des Ressources Naturelles (RECOREN)
DURBA, en territoire de Watsa, Province du Haut-Uele en RDCongo.

Contacts : +243(0)817417307, +243(0)89 44 58 320 E-mail : recorenongsociv@gmail.com



RECOREN-ONG

Cadre de dialogue pour la bonne gouvernance extractive

Ce sont des jeunes, voire des enfants (filles et garçons) sans emploi. Ils offrent leur force de travail aux grands exploitants et aux petits exploitants moyennant une rémunération journalière. Leur travail consiste à creuser la terre, à transporter jusqu'au bassin où se fait le lavage et enfin à laver la terre. Les tâches des ouvriers sont souvent classifiées en fonction du genre. Les hommes sont affectés aux tâches qui nécessitent beaucoup de forces physiques. Ainsi, ils s'occupent du creusage de la terre et du lavage. Les filles quant à elles s'occupent du transport de la terre creusée et aussi à servir l'eau pour le lavage. Cependant, l'attribution de ces postes n'est pas figée. Il arrive que des filles lavent la terre ou encore que des hommes assurent le transport de la terre jusqu'au lavage.



Crédit-Photo/ RECOREN, Mine artisanale de Ndiyo(Watsa, Chiefferie Mariminza) (Entourés de quelques enfants mineurs, ils disent venir chercher leur survie.

d) Les négociants

Les négociants ont le monopole d'achat dans les milieux étant donné l'absence des comptoirs agréés sur place. Ceci signifie qu'ils sont les seuls à fixer le prix de l'or aux exploitants artisanaux qui la pluspart ne



RECOREN-ONG

Cadre de dialogue pour la bonne gouvernance extractive

sont pas d'ailleurs organisés en associations. La plupart des négociants n'ont même pas de carte de négociant. De façon générale, tout commerçant œuvrant dans les zones aurifères ou marches périphériques des sites miniers achètent de l'or.

Un autre acteur important dans les carrières d'or demeure la femme qui entreprend une multitude d'activités surtout dans le domaine de la restauration populaire et de buvettes ou « Nganda ».

e) Les femmes

Les femmes jouent de façon générale un rôle reproductif. Ce sont elles qui gèrent la production alimentaire, l'approvisionnement en combustible du foyer, en eau potable et le commerce des produits de base. Mais de plus en plus, les femmes entreprennent des activités commerciales informelles. Les femmes sont aussi embauchées pour des tâches connexes à l'orpaillage comme le transport d'eau et de pierres après la procédure de creusage, pour pilé, nettoyé et tamisé le minerai. Généralement ces tâches sont réservées aux filles ou à la femme parfois même enceinte exposée sous les effets des produits chimiques.

Plusieurs femmes que l'on rencontre dans les sites d'orpaillage travaillent comme tenancières des restaurants populaires. Elles sont ainsi appelées « mamans restaurants », « S4 ». Ces « mamans restaurants » se font aider par des filles qui sont employées dans les bars et les restaurants destinés à la communauté minière. On y a trouvé même des filles, âgées de 10 à 12 ans, travaillant jusqu'à 12 heures par jour. Et dans beaucoup de cas, ce travail peut mener à la prostitution ou aux abus sexuels imposés par des clients ou des employeurs.



RECOREN-ONG

Cadre de dialogue pour la bonne gouvernance extractive



19

Crédit-Photo/RECOREN : Les mamans à la carrière de Gbonzunzu en territoire de Wamba

e) Les enfants

Les enfants sont également perceptibles dans des mines artisanale, souvent ils accompagnent leur mères et ou sont à aller par leur propres gré pour la survie ou recherchent des revenus pour soit une scolarité ou survie. Avec leur âges d'environ 10 ou 15, ces enfants sont exposés à des travaux lourds, sous-produits chimiques et non-respect des heures de travail.

L'exploitation de cet or artisanal dépend alors de la position ainsi que de la direction du filon. Sans pour autant connaître la nature de la roche qui encaisse le filon, les propriétés hydrogéologiques du terrain, les propriétés mécaniques du terrain, les creuseurs se mettent à créer des galeries avec pour mission « **le filon** » ; sans se soucier du type de soutènement à mettre en place, qui normalement dépend du type de terrain en face.

En conséquence des accidents se produisent parfois, comme des effondrements, éboulements, inondations, etc. (de novembre 2018



RECOREN-ONG

Cadre de dialogue pour la bonne gouvernance extractive

jusqu'à fin juillet 2019, 15 cas d'accidents ont été signalés, dont 7 cas mortels)

La majorité des agents des services étatiques affectés sur des chantiers miniers sont pour la mobilisation des recettes, Ils consacrent tout leur temps à collecter des taxes plutôt qu'à assister technique les creuseurs, ces services étatiques même ne contrôlent pas toutes les activités liées à l'exploitation sur toute l'étendue de la province, ceci s'explique par l'ignorance concernant le nombre exacte des puits en cours d'exploitation, ce qui cause aussi de manquent à gagner à l'Etat.

Dans l'exploitation en ciel ouvert, pour coordonner les activités d'exactions des minerais de l'or, les coopératives minières ne font pas appel aux experts en la matière (ingénieur de mines, géologue) par crainte de dépenses inutiles selon elles, elles préfèrent employer des gens expérimentés mais sans aucune qualification si pas académique du moins pas appréciable, qui du moins parfois ne se servent que des résultats pour justifier les moyens et méthodes utilisées. La vente de l'or artisanal de la province du haut-Uele ne suit pas le circuit normal de diligente responsable, car pas une bonne traçabilité au détriment du trésor Public.



Réseau des Environnementalistes et Communicateurs des Ressources Naturelles (RECOREN)
DURBA, en territoire de Watsa, Province du Haut-Uele en Rdcongo.

Contacts : Contacts : +243(0)817417307, +243(0)89 44 58 320 E-mail : recorenongsociv@gmail.com



RECOREN-ONG

Cadre de dialogue pour la bonne gouvernance extractive

Crédit-Photo/RECOREN : Ces enfants sont dans la mine artisanale de YEZU AZA BIEN, territoire de Watsa, Secteur Kibali, groupement MandraMandra au village GALAKO, à environ 1 km de la zone d'exclusion de la société Kibali Gold

2. DEFIS

Défis liés à la légalité des sites

- Pas des sites qualifiés et validés,
- Les coopératives minières n'ont pas suffisamment des ZEA viables,
- Peu des données sur la production, et celles qui existent sont peu fiables ;
- l'inexistence d'un répertoire fiable des opérateurs miniers artisanaux,
- Difficile de contrôler la chaîne de production aurifère ;
- Les travailleurs exécutent des travaux au-delà des heures réglementaires,

Défis liés à l'organisation des travaux

- Faible renforcement de capacité (sur les techniques et méthodes d'exploitation minières artisanales) des agents des services de l'Etat,
- Nombre insignifiant des agents étatiques sur terrain capables d'apporter une assistance technique aux creuseurs,
- Faible assistance technique des creuseurs artisanaux,
- Résistance des exploitants artisanaux des mises en application des directives techniques,
- le non-respect par les exploitants artisanaux des normes de la protection de l'environnement minier ;
- les éboulements dus au dépassement de la profondeur légale d'exploitation minière artisanale



RECOREN-ONG

Cadre de dialogue pour la bonne gouvernance extractive

- Les enfants et femmes sont parfois exposés à des produits chimiques dont le mercure.

Suggestions :

- Le Renforcement des capacités continu (par des formations et/ou des stages) des agents des services étatiques, en charge d'assister techniquement les creuseurs artisanaux, sur les meilleures techniques d'exploration, d'exploitation et des traitements de minerais de l'or, et cela au moins une fois le mois ;
- exigés aux propriétaires des puits en cours d'exploitation d'employer des experts en la matière (géologue, Ingénieur de mines) afin de réduire le risque d'accident liés aux activités d'exploitations
- Une mission de cartographie minière, ce qui permettra un bon contrôle des activités de la part des services étatiques.

3. PISTE DE SOLUTION

A court Terme

1. Identification de tous les orpailleurs de la province ;
2. Organisation des ateliers et séminaires de formation et de sensibilisation à l'égard des orpailleurs dans tous les Territoires,
3. Prise d'une circulaire du ministre provincial des Mines ou un Edit provincial au respect de la profondeur légale des bouveaux et respect des normes environnementales
4. Création à travers un arrêté provincial des centres de négocie pour la réglementation des achats et ventes de l'or issu de l'artisanat en province (conformément au règlement minier, chapitre III, Article 256)

A Moyen et Long Terme



RECOREN-ONG

Cadre de dialogue pour la bonne gouvernance extractive

1. Accompagner les coopératives existantes dans leurs ZEAs ;
2. Suivi permanent des activités de forage des puits d'extraction des substances minérales ;
3. Recherche des partenaires pour appuyer les coopératives minières dans les travaux de découverte.

Pour le RECOREN

Fait à Watsa ce 28 décembre 2019

Dieu Merci THUAMBE

Secrétaire Exécutif

0817417307 /0894458320

recorenongsociv@gmail.com

RECOREN 2019